

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 06

Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE102 Anglais 1			
Code	SOCM1B02	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	40 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Anne HANSSENS (anne.hanssens@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Les 5 compétences communicatives (compréhension à la lecture et à l'audition, expression orale avec et sans interaction, et écrite) sont abordées avec un accent particulier sur la compréhension à la lecture.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Établir une communication professionnelle**

1.5 Comprendre et utiliser au moins une langue étrangère

Compétence 2 **Interagir avec son milieu professionnel**

2.1 Comprendre les concepts, le vocabulaire et les codes professionnels

2.3 Établir et respecter des conventions

Compétence 4 **Mobiliser des savoirs généraux et spécifiques aux domaines de l'information, de la communication, à l'univers des médias et de la culture**

4.1 Développer sa culture générale et entretenir sa connaissance de l'actualité

Compétence 5 **Informar, sensibiliser et divertir dans les domaines de l'information, de communication, des médias et de la culture**

5.1 Recourir à diverses sources d'information, les recouper et synthétiser les contenus

5.3 Sélectionner et vulgariser l'information utile et adaptée au public visé

Acquis d'apprentissage visés

Voir la fiche d'Activité d'Apprentissage ci-jointe.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

SOCM1B02A Anglais

40 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOCM1B02A Anglais

40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général :

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Exceptions après délibération du jury :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans l'activité d'apprentissage de l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'UE.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération de l'activité d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche descriptive jointe.

Les modalités d'évaluation et d'examens sont détaillées dans le Règlement spécifique des bacheliers en Communication et Gestion des Ressources Humaines de l'année académique 2023-2024 posté sur ConnectED.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Anglais			
Code	23_SOCM1B02A	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	40 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Anne HANSSENS (anne.hanssens@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours d'anglais vise à développer la connaissance de la langue anglaise pour arriver à un niveau B2 en fin de cycle.

Les 5 compétences communicatives (compréhension à la lecture et à l'audition, expression orale avec et sans interaction, et écrite) sont abordées avec un accent particulier sur la compréhension à la lecture.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

I. Décoder, expliquer et restituer en langue cible et en français correct, des contenus provenant de divers supports écrits et/ou oraux (essentiellement de type journalistique) ;

II. Expliquer et interpréter des éléments d'actualité, de la culture, des institutions, de la politique, des médias, des traditions du Royaume-Uni et des pays anglophones.

III. Développer des stratégies appropriées afin de mieux comprendre les messages à l'audition.

L'étudiant(e) devra être capable :

- d'expliquer et interpréter le contenu de supports écrits, audio et vidéo (essentiellement de type journalistique) et de reformuler en français correct et/ou en anglais des informations provenant de ces mêmes supports;
- de produire un message oral (reporting à partir de documents de la presse écrite et orale);
- d'identifier, d'énumérer et définir des notions relatives à la culture et aux institutions propres à la langue enseignée via le cours d'institutions.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Identifier, expliquer et utiliser à bon escient le vocabulaire issu de la presse écrite et orale.

Découvrir et analyser quelques points d'actualité.

Découvrir et définir quelques institutions et aspects culturels anglophones.

Révision éventuelle de certains points de grammaire.

Démarches d'apprentissage

Travaux en groupes, travaux personnels.
Travail à partir de documents écrits et audiovisuels.

Dispositifs d'aide à la réussite

Documents et vidéo explicatives déposés sur la plateforme Connected
Consultation de copies
Plateforme Wallangues, <http://www.wallangues.be/>

En dehors des heures de « présentiel », un important travail personnel à domicile doit être fourni pour atteindre les compétences visées (rappel : 1 ECTS équivaut à une charge de travail d'environ 30 heures pour un étudiant moyen).

Sources et références

COUTURIER, P., 100 fautes en anglais, les erreurs des francophones corrigées et expliquées; De Boeck.
McCARTHY (M.), O'DELL (F.), English Vocabulary in Use, Cambridge University Press
MURPHY, R., Essential English Grammar in use; édition française, corrigés inclus, Cambridge University Press
SWAN, M. & HOUDART, F., L'anglais de A à Z, Hatier

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

des supports de cours et des ressources utiles mis à la disposition des étudiants via la plateforme ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q1

Evaluation écrite : basée sur la matière vue au cours (30%)

Q2

Examen écrit : basée sur la matière vue au cours et compréhension à la lecture (70%)

Q3

Examen écrit (Q1 + Q2) (100 % des points)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	30	Exe	70	Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Chaque partie d'examen (Q1 et Q2) doit être présentée : si l'une de ces parties n'a pas été présentée, la mention PP sera automatiquement portée à l'ensemble de l'UE.

Si l'étudiant sous certificat médical n'a pas pu présenter une partie d'examen, la mention CM sera automatiquement portée à l'ensemble de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).